

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 mars 2015

### Résultats annuels 2014

- **Résultat net social de 23 millions d'euros en hausse significative<sup>1</sup>**
- **ANR de 365,4 millions d'euros, soit 53,3 euros par action<sup>2</sup>**
- **Dividende annuel de 2,20 euros par action en hausse de 10 %, correspondant à un rendement de 4,1 % par rapport à l'ANR par action au 31 décembre 2014**

### Comptes sociaux de l'exercice 2014

Le Conseil d'administration de Salvepar, réuni le 5 mars 2015, a arrêté les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

<b>Chiffres clés</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Exercice</b> <b>2014</b>	<b>Exercice</b> <b>2013</b>
Résultat net de gestion	14,7	- 0,1
Résultat net des opérations sur valeurs immobilisées	8,4	14,3
Résultat net	23,0	14,2
Capitaux propres (*)	355,3	208,7
Trésorerie nette (**)	153,6	90,2
Total bilan	388,8	252,5
Investissements (montants engagés)	119,7	54,2
Désinvestissements (avant impôt)	35,7	80,2

(\*) Avant affectation

(\*\*) Correspondant aux disponibilités plus les comptes à terme plus les valeurs mobilières de placement moins la dette financière moins les découverts

<sup>1</sup> Les processus d'audit menés par les Commissaires aux comptes de la Société sur les états financiers (sociaux et consolidés) sont en cours.

<sup>2</sup> Dans le présent communiqué, « action » se réfère aux actions ordinaires émises par la Société.

En 2014, Salvepar a dégagé un bénéfice net de 23,0 millions d’euros, soit une hausse significative par rapport au bénéfice net de l’exercice 2013 (14,2 millions d’euros).

Le résultat net de gestion qui s’établit à 14,7 millions d’euros (contre une perte de 0,1 million d’euros pour l’exercice 2013) reflète les produits courants comptabilisés par la Société sur l’exercice 2014 dans le cadre de ses nouveaux investissements à long terme (intérêts et dividendes) et du placement de sa trésorerie (intérêts, dividendes et plus-values).

Pour 2014, le total des désinvestissements s’élève à environ 36 millions d’euros contre environ 80 millions d’euros en 2013. Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées qui en résulte s’élève à 8,4 millions d’euros contre 14,3 millions pour l’exercice 2013. En 2014, la Société a notamment finalisé la cession de sa participation dans Norbert Dentressangle et réalisé un TRI de 12,8 % et un multiple de x1,9 sur cet investissement et commencé de se désengager de Thermador, désinvestissement qui a été achevé en 2015.

En 2014, le total des investissements s’élève à près de 120 millions d’euros (contre environ 54 millions en 2013) et concerne les deux axes de la stratégie d’investissement de Salvepar. Il s’agit principalement des nouveaux investissements suivants :

<u>Nom du groupe/projet</u>		<u>Secteur</u>
<b>1<sup>er</sup> axe stratégique</b> – Investissements minoritaires de moyen terme dans des entreprises de taille moyenne cotées et non-cotées		
Asten	16,4 millions d’euros	Santé à domicile en France
Serge Ferrari	8,3 millions d’euros	Matériaux composites souples innovants
DRT	5,1 % du capital	Chimie du végétal
<b>2<sup>nd</sup> axe stratégique</b> – Investissements minoritaires opportunistes, notamment sous la forme de co-investissements internationaux		
MultiPlan	20 millions de dollars	Solutions pour les payeurs de soins de santé aux Etats-Unis
Abu Dhabi	10 millions de dollars	Immobilier commercial à Abu Dhabi (engagement)
Baring Spain	11 millions d’euros (*)	Portefeuille de <i>private equity</i> espagnol en phase de désinvestissement
Voyage Care	8,7 millions de livres	Assistance aux personnes souffrant de troubles de l’apprentissage
Quadran	12,6 millions d’euros	Energies renouvelables
Riverside	6,8 millions de dollars	Immobilier (hôtels et bureaux) au Vietnam
Itas-Tim	12 millions d’euros	Services de télédiffusion (tours-relais)

(\*) Montant engagé initialement avant retour sur investissement perçu sur la période

En 2014, Salvepar s’est également renforcée dans certaines sociétés dans lesquelles elle détenait déjà des participations.

## Comptes consolidés de l'exercice 2014

Le Conseil d'administration de Salvepar a également arrêté les comptes consolidés selon le référentiel IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

L'obligation pour Salvepar de préparer des comptes consolidés selon le référentiel IFRS résulte de la détention majoritaire par la Société de deux sociétés holdings qui détiennent elles-mêmes des investissements minoritaires. Compte tenu de son activité de holding de participations, la Société répond à la définition d'entité d'investissement. En conséquence et compte tenu de la nature des activités de la Société, cette dernière n'est pas tenue de consolider les sociétés qu'elle contrôle et doit comptabiliser ses placements à la juste valeur par le résultat.

Les principaux chiffres extraits des comptes consolidés sont les suivants :

<b>Chiffres clés</b> <i>En millions d'euros</i>	<b>Exercice</b> <b>2014</b>	<b>Exercice</b> <b>2013</b>
Résultat net	6,1	19,8
Capitaux propres (*)	365,0	235,8
Trésorerie nette (**)	156,2	95,1

(\*) Avant affectation

(\*\*) Correspondant à la valeur totale du portefeuille d'investissement courant, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie moins les emprunts et dettes financières divers moins les découverts.

Le résultat net consolidé selon le référentiel IFRS au 31 décembre 2014 (6,1 millions d'euros) est inférieur au résultat net en normes françaises (23,0 millions d'euros) en raison principalement des ajustements de juste valeur sur l'exercice ainsi que de la réduction des gains de cession constatés en 2014 lorsque des réévaluations avaient été comptabilisées lors des exercices passés. A l'inverse, en 2013, le résultat net consolidé de la Société s'élevait à 19,8 millions d'euros soit un montant supérieur au résultat net social de 14,2 millions d'euros.

Les capitaux propres consolidés selon le référentiel IFRS à la clôture des exercices 2013 et 2014 ressortent à des niveaux très proches de l'actif net réévalué aux mêmes dates tel qu'il est présenté ci-après.

## Actif Net Réévalué <sup>3</sup>

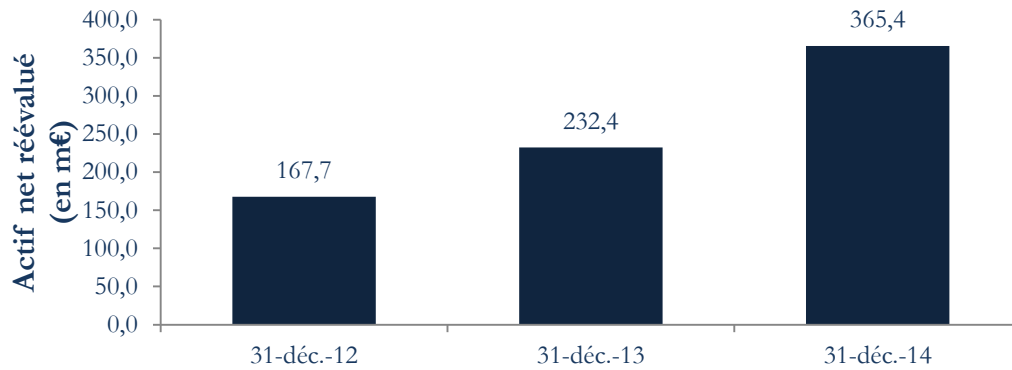
Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, l'actif net réévalué de la Société a augmenté d'environ + 0,6 % et ressort à 365,4 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Sur l'exercice 2014, l'actif net réévalué de la Société progresse de 57 %, ce qui reflète notamment l'augmentation de capital de 132,6 millions d'euros réalisée en juin 2014.

Depuis la fin de l'exercice 2012, soit la reprise de Salvepar par le groupe Tikehau, l'actif net réévalué de Salvepar a été multiplié par 2,2.

<sup>3</sup> Données non-auditées

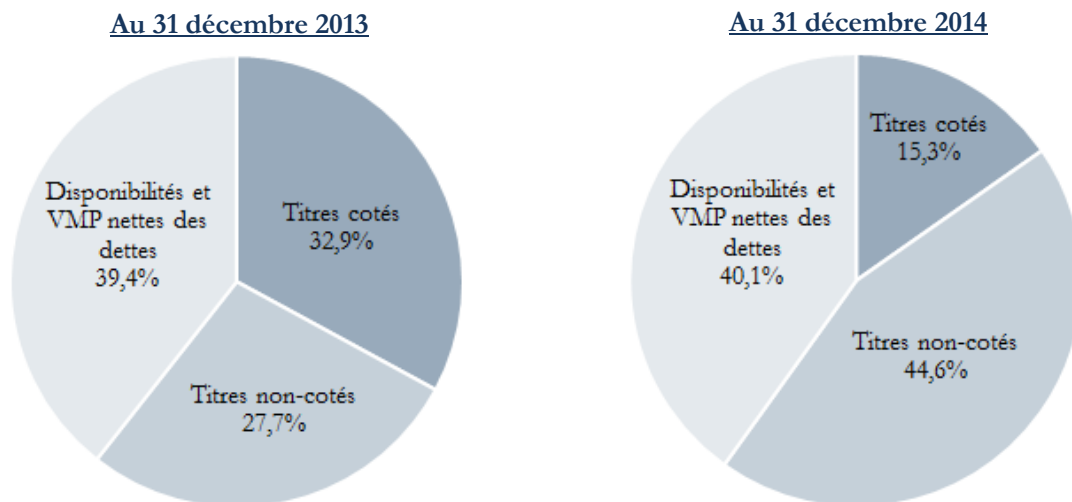
## Actif net réévalué de Salvepar



Au 31 décembre 2014, l'actif net réévalué par action s'établit à 53,3 euros par action (en hausse de + 0,6 % par rapport au 30 septembre 2014), contre 55,3 euros par action au 31 décembre 2013. Sur l'exercice 2014, l'actif net réévalué par action de Salvepar diminue d'environ 4 %.

Cette diminution traduit notamment l'impact du dividende de 2 euros par action versé au cours de l'exercice 2014 ainsi que l'impact de la décote sur l'ANR par action proposée lors de l'augmentation de capital de juin 2014. Pour mémoire, le prix d'émission faisait ressortir une décote de 11,5 % par rapport à l'ANR par action au 31 mars 2014.

## Evolution de la composition de l'actif net réévalué



Les graphiques ci-dessus illustrent la part importante de la trésorerie et des actifs liquides suite aux augmentations de capital réalisées en août 2013 et en juin 2014, les montants levés étant en cours d'investissement au 31 décembre de l'année correspondante.

## **Dividende au titre de l'exercice 2014**

Le versement d'un dividende de 2,20 euros par action est proposé au titre de l'exercice 2014, contre un dividende de 2 euros au titre de l'exercice 2013, soit une augmentation de 10 %.

Cette proposition de dividende correspond à un rendement de 4,1 % par action, calculé sur la base de l'ANR par action au 31 décembre 2014. Ce rendement est de 4,5 % par rapport au prix d'émission de l'augmentation de capital réalisée en 2013 et de 4,4 % par rapport au prix d'émission de l'augmentation de capital réalisée en 2014.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, le dividende sera détaché de l'action ordinaire le 28 mai 2015 et la mise en paiement interviendra à compter du 19 juin 2015.

Le Conseil d'administration a également décidé de proposer à ses actionnaires une option pour le paiement du dividende en totalité en actions nouvelles et une option pour le paiement du dividende pour moitié en numéraire et pour moitié en actions nouvelles. Les actions nouvelles seront émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des cours cotés lors des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée générale diminuée du montant du dividende ordinaire. Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, l'option pourra être exercée entre le 28 mai 2015 et le 10 juin 2015.

## **Création d'un Comité des nominations et des rémunérations**

La Société annonce la création d'un Comité des nominations et des rémunérations. Cette décision du Conseil d'administration témoigne de la volonté de la Société d'adopter les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise.

Ce Comité est composé de M. Antoine Flamarion (Président), M. Roger Caniard (représentant permanent de MACSF épargne retraite) et Mme Fanny Picard.

## **Perspectives pour 2015**

En 2015, Salvepar entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement dans la lignée de l'exercice 2014 et la rotation de son portefeuille. Grâce au produit de l'augmentation de capital 2014, la Société dispose de moyens renforcés pour saisir des opportunités dans le cadre des deux axes de sa stratégie d'investissement en France et à l'étranger.

Depuis le début de l'exercice 2015, la Société a notamment fini de céder sa participation dans Thermador et réalisé un TRI de 16,2 % et un multiple de x2,2 sur cet investissement.

## **Communication trimestrielle**

Conformément à ses engagements passés et malgré la suppression de l'obligation de publication d'une information financière trimestrielle, la Société a décidé, sur une base volontaire, de continuer de publier son ANR tous les trimestres afin de permettre à ses actionnaires de suivre l'évolution de son patrimoine.

## Assemblée Générale Annuelle

L'Assemblée Générale annuelle de Salvepar se tiendra le mercredi 20 mai 2015, à 15 heures à l'hôtel Bristol, 112, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

### *A propos de Salvepar :*

Salvepar, qui est détenue majoritairement par le groupe Tikehau, est une holding d'investissement cotée sur Euronext Paris (compartiment B). Salvepar mène une politique active de prises de participations minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées en recherchant une diversification aux plans sectoriel et géographique (en France et à l'étranger).

**[www.salvepar.fr](http://www.salvepar.fr)**

### Contacts presse :

Salvepar : +33 1 40 06 26 26

Alexandra Imbert - [communication@salvepar.fr](mailto:communication@salvepar.fr)

Image 7 : + 33 1 53 70 74 70

Grégoire Lucas - [glucas@image7.fr](mailto:glucas@image7.fr)

Estelle Guillot-Tantay - [egt@image7.fr](mailto:egt@image7.fr)